

CSI LNB 2024

Samedi, 14 septembre 2024

Stade Neudorf, Saint-Gall

Informations und Directives

1. Informations générales

1.1 Arrivée / Places de parking

Depuis la gare de Saint-Gall, prendre le bus n° 1 ou 2 ou le bus postal 210 / 211. Descendre à l'arrêt « Neudorf, Rorschacherstrasse », marche à pied d'environ 1 minute.

Il n'y a que peu de places de parking disponibles près du Neudorf. Nous vous recommandons d'utiliser les transports publics.

Il est possible d'acheter une autorisation journalière EBZ pour la zone bleue via l'application Parking Pay (CHF 9.- pour toute la journée). Sur les places blanches, la durée de stationnement est limitée à 3h maximum.

Places de parc pour cars

Sur demande, nous pouvons réserver des places de parking pour cars pour les associations auprès de la police municipale de Saint-Gall peuvent être réservées. Coût par jour : CHF 70.00. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer au plus tard jusqu'à 30.08.2024 sous info@lc-bruehl.ch

Nous avons besoin des informations suivantes : Entreprise de car, numéro d'immatriculation (si possible), Adresse de facturation

1.2 Ouverture du stade

Le stade est ouvert dès 09.00 h.

1.3 Entrée

L'entrée dans le stade est gratuite.

1.4 Vestiaire

Des vestiaires sont disponibles pour se changer et se doucher.

1.5 Restauration

Possibilité de se restaurer au stade.

1.6 Service sanitaire

Un poste sanitaire (signalé) se trouve au stade.

1.7 Assurance

L'assurance accidents et vol est l'affaire des athlètes. L'organisateur décline toute responsabilité.

1.8 Renseignement

LC Brühl Leichtathletik : Christina Gates // info@lc-bruehl.ch

Swiss Athletics : Rizvana Bono // 031 359 73 05 // rizvanabono@swiss-athletics.ch

2. Directives aux athlètes et aux entraîneurs

2.1 Règlements

Ils s'appliquent les règlements IWR 2024, RO 2024, CSI 2024, ainsi que les fiches techniques correspondantes.

2.2 Inscriptions des athlètes

Jusqu'au mercredi 11 septembre 2024, la composition standard doit être effectuée dans l'inscription en ligne (annonce des athlètes par discipline, annonce des athlètes remplaçants).

<https://swiss-athletics.ch/fr/inscriptions-competitions/>

2.3 Horaire définitive

Voir le site web de l'organisateur : <https://www.lc-bruehl.ch/events>

2.4 Réunion des chefs d'équipes

La réunion des chefs d'équipes aura lieu à 10.00h dans la tente. Les mutations finales (dans le cadre de la composition standard) sont effectuées.

2.5 Dossards

Les dossards seront distribués à la réunion des chefs d'équipes. Les dossards sont portés sans être pliés et de manière lisible sur la poitrine. Pour les épreuves de saut, au choix sur la poitrine ou sur le dos.

2.6 Rassemblement des athlètes

Les athlètes se réunissent sur leur terrain de compétition en temps utile selon l'horaire.

- Pour les courses: 10 minutes avant le temps selon l'horaire.
- Disciplines techniques : 30 minutes avant le temps selon l'horaire.
- Saut à la perche : 45 minutes avant le temps selon l'horaire

2.7 Nombre d'essais

- Longueur, triple saut, poids, disque et javelot : 4 essais
- Hauteur et perche : selon RO

2.8 Hauteurs de saut / Distances des planches d'appel :

Saut en hauteur

Hommes : jusqu'à 2.00m: 5cm, dès 2.00m: 3cm

Femmes : jusqu'à 1.65m: 5cm, dès 1.65m: 3cm

Les hauteurs de départ peuvent être communiquées sur place après les sauts d'échauffement.

Perche

Hommes : Hauteur minimale : 2.70m

jusqu'à 3.60m: 30cm, dès 3.60m jusqu'à 4.60m: 20cm, dès 4.60m : 10cm

Femmes : Hauteur minimale : 2.10m

jusqu'à 3.00m: 30cm, dès 3.00m jusqu'à 3.80m: 20cm, dès 3.80m; 10cm

Triple saut

Lors de la réunion des chefs d'équipe les planches d'appel seront choisies.

2.9 Contrôle des engins

Les engins personnels doivent être présentés au contrôle des engins dans la zone d'entrée au plus tard 60 minutes avant le début de la compétition.

2.10 Séjourner dans la zone intérieure

Entraîneurs ou autre accompagnants qui ne sont pas en compétition, n'ont pas le droit de séjourner dans la zone intérieure. Le non-respect de cette règle peut impliquer la disqualification de l'athlète concerné.

2.11 Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les concurrents/es doivent s'aligner dans la tenue officielle de leur club/COA resp. une tenue de compétition individuelle autorisée conformément au règlement sur la publicité de Swiss Athletics. Sur le terrain ou l'emplacement de compétition, ils n'ont pas le droit de faire de la publicité sous une autre forme.

2.12 Signature du chef d'équipe

La signature du chef d'équipe n'est plus nécessaire, car tous les résultats peuvent être consultés au 'Live Résultats'. Les réclamations ou les protestations doivent être déposés directement auprès des juges-arbitres.



2.13 Cérémonie protocolaire

La cérémonie protocolaire se déroule selon les indications dans l'horaire. Elle fait partie de la compétition.

2.14 Distinctions

Les trois meilleures équipes femmes et hommes reçoivent des distinctions.

2.15 Aides/Juges

Pour chaque équipe inscrite, 3 juges (si possible formés) doivent être mis à disposition de l'organisateur. L'annonce des juges se fait en même temps que l'inscription via le formulaire Google suivant : <https://forms.gle/2Kgm7zpLyjohqDbS8>

2.16 Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être effectués aux championnats.